Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 1 (1892-1897)

Heft: [5]

Artikel: Fragments d'archéologie genevoise. III

Autor: Mayor, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002832

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRAGMENTS D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

III

LA MAISON DE GASPARD FAVRE

Les démolitions qui se poursuivent depuis quelques années dans les mas de maisons situés entre les rues basses et la rue du Rhône, ont fait disparaître maints édifices intéressants. Nous avons signalé ici-même une halle du XV° siècle, détruite en 1888 ¹. La maison, ou plutôt l'une des maisons qui portaient le n° 52 de la rue du Rhône, méritait également d'avoir place dans ces *Fragments*.

Lorsqu'on avait pénétré dans l'allée correspondant à ce numéro, et passé sous un premier bâtiment en façade ne remontant pas au delà du XVII° siècle, on se trouvait dans une première cour dominée par la face principale d'un second corps de logis (fig. 31). Cette face était remarquable par ses baies à linteaux en accolades et par un bas-relief encastré dans la muraille, au-dessous des fenêtres du second étage. Malheureusement le tout a été démoli, à la fin de 1894, pour faire place à des constructions nouvelles. Seul, le bas-relief a été conservé, grâce aux soins de M. l'architecte H. Juvet qui a bien voulu en faire don au Musée épigraphique, après que des moulages en eussent été pris ².

¹ Voy. ci-dessus, p. 76-78.

² Un de ces moulages a été donné à la Société d'histoire par M. Juvet et présenté dans la séance du 14 février 1895.

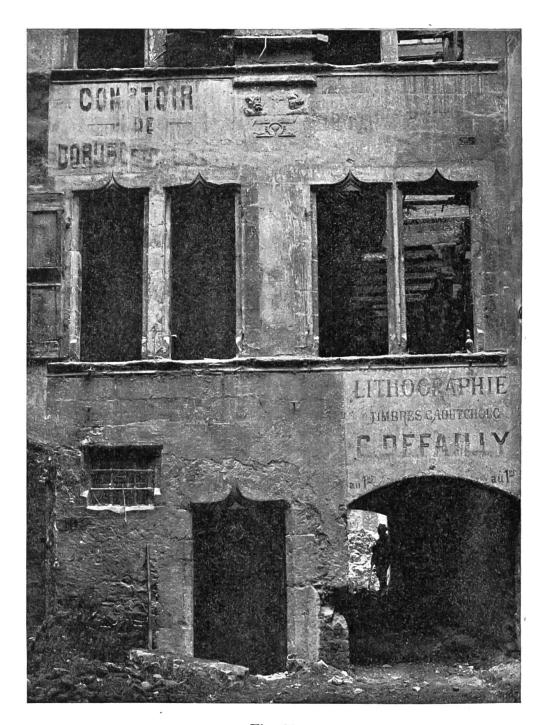


Fig. 31.

La fig. 33 représente le bas-relief qui, abrité par une petite corniche saillante et par le cordon formant tablette des fenêtres, n'avait point trop souffert des intempéries, malgré la nature friable de la molasse dans laquelle il est taillé; on le distingue également dans le haut de la fig. 31. Deux bustes affrontés, en forment le motif principal; à gauche, celui d'un homme d'âge mûr, aux traits accentués, à la barbe épaisse et à la moustache bien fournie, portant, sur une cotte de mailles, une armure très ornée (on n'en voit, à la vérité, que le haut du plastron et les épaulières), et un casque assez bizarre en forme de petite salade, avec visière relevée; à droite, celui d'une femme, dont la coiffure — les cheveux ramenés en deux mèches tressées sur le front et un chaperon d'étoffe plissée avec bouffettes sur les oreilles doit faire symétrie avec celle du premier personnage. Un motif singulier sépare les deux figures; il se compose d'une croix latine à très longue hampe fichée dans un cœur, ce cœur étant circonscrit par un ornement circulaire qui n'est autre qu'un fer de cheval stylisé, si l'on peut s'exprimer ainsi. Les extrémités du fer sont courbées à angles droits; les clous, réduits à six, sont fichés dans l'épaisseur du métal et l'aspect général ne rappelle plus que d'une façon très lointaine le fer classique. Nous verrons tout à l'heure qu'il s'agit bien, cependant, d'un tel objet. Sur une courte banderole horizontale, placée derrière la croix, entre les bustes et l'ornement précité, on lit la date 1551, qui est celle de la construction de la maison. Disons, pour achever la description de celle-ci, que les fenêtres du premier et du second étage — le haut de la maison avait été remanié — se composaient de deux couples de baies géminées reposant sur un même cordon; les linteaux étaient, comme nous l'avons vu, en accolades tracées selon

ce profil :
Au rez-deà accolade
à droite, se
baissée
de là, à la

avec une seule gorge aux piédroits ¹. chaussée, il y avait une porte centrale également, simplement chanfreinée; trouvait un passage en voûte surconduisant dans une arrière-cour et, rue du Marché; à gauche, une petite

fenêtre rectangulaire chanfreinée. A l'intérieur, rien d'intéressant à signaler, sauf, peut-être, quelques poutrelles légèrement moulurées au plafond du premier étage.

¹ Les angles droits qu'on remarque sur la fig. 31, aux deux extrémités des linteaux, proviennent du fait que ceux-ci ont été entaillés pour donner libre jeu à des volets.

Selon une coutume très répandue à Genève, l'escalier ne faisait pas corps avec la maison. Il était renfermé dans une tourelle polygonale située dans la cour, à quelques mètres en avant de la face qui vient d'être décrite, et appuyée au mur mitoyen de gauche; des galeries de construction légère — les galeries anciennes, de pierre certainement aux étages inférieurs, n'existaient plus — reliaient l'escalier aux différents étages.

On se rendra compte de cette disposition, dont le seul mas compris entre les places de la Fusterie et du Molard, les rues du Marché et du Rhône offre encore plusieurs exemples, par le plan sommaire, fig. 32. Plusieurs raisons peuvent être alléguées pour expliquer ce mode de procéder. La meilleure est donnée par le fait que les constructeurs disposaient en général de parcelles excessivement étroites 1; ils étaient, en outre, dans l'obligation de prévoir des cours relativement grandes pour obtenir la lumière indispensable à leurs façades resserrées entre les édifices existants. De là, leur désir de ne point perdre de la place affectée aux logements en construisant les escaliers à l'intérieur des maisons, et de les placer dans les cours, non contre les façades dont ils auraient obstrué une partie des fenêtres, mais à quelque distance; les galeries, elles, n'obstruaient rien, tout en permettant un éclairage, au moins relatif, des baies percées dans l'axe de l'escalier. On remarque, du reste, que plus la maison est étroite, plus l'escalier est éloigné et les galeries allongées. Ce système avait encore l'avantage de donner aux propriétaires « la tour » que les bourgeois notables voulaient avoir aussi bien que les nobles. Encore que la tour n'ait été, dans la plupart des cas, qu'une tourelle proportionnée à l'importance du corps de logis, c'était là qu'on plaçait ses armoiries ou sa marque commerciale. Souvent l'escalier ainsi concu servait à deux édifices en enfilade, les galeries partant alors en avant et en arrière. Il en était ainsi pour la maison qui fait l'objet de cette note; le bâtiment en façade sur la rue du Rhône était desservi par le même escalier. On a supposé que, précisément, l'escalier en tourelle

¹ Le mas de maisons situé entre les places de la Fusterie et du Molard avait seize corps d'habitation en largeur, les halles du Molard non comprises; la largeur du mas était de 135 mètres environ.

indépendante était spécialement construit en vue de servir à deux corps de logis; c'est possible, bien que fréquemment ces derniers soient d'époques très différentes. Dans le cas'qui nous occupe, comme pour toutes les maisons de ce côté-ci de la rue du Rhône bâties selon un plan semblable, il est impossible que telle ait été la pensée de l'architecte; à un moment donné, en effet, la maison au bas-relief (A) — et d'autres dans le même alignement — se trouvait très près de la berge du fleuve, berge qui s'est élargie peu à peu par suite d'apports successifs et, lorsqu'on la construisit, il ne pouvait être question de la doter d'un escalier à deux fins, en vue d'édifices voisins, dont l'emplacement même n'existait pas. Ce n'est que plus tard, au fur et à mesure de l'utilisation des terrains, que l'on a songé, pour gagner de la place, à faire desservir deux maisons par le même escalier.

Les estampes ne nous renseignent malheureusement pas bien sur la topographie de cette partie de la ville; dans la vue de la Cosmographie de Münster, le dessin manque trop de précision pour fournir des données certaines, et dans la grande vue en deux feuilles, gravée « pour Pierre Chouet » en 1655, le côté sud de ce qui devait être plus tard la rue du Rhône est bâti; on y distingue les pignons des tourelles d'escaliers par dessus les toits des maisons en façade.

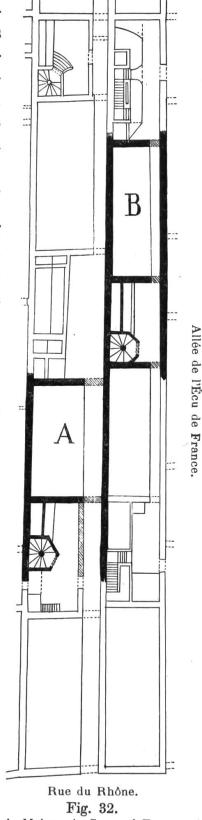


Fig. 32.
A. Maison de Gaspard Favre.
B. Maison de Jean Favre.

Ce ne sont pas des figures de fantaisie que celles de notre basrelief (fig. 33), ce sont des portraits : ceux de noble Gaspard Favre, conseiller, et de sa femme Louise Mestrezat, fille de Léger Mestrezat et de Louise Du Four. A ce titre, ce sont de précieux monuments de la sculpture genevoise au XVI° siècle et, bien qu'on ne puisse dire, faute de termes de comparaison, si ce sont des portraits ressemblants, il n'est pas téméraire de le supposer. Le sculpteur était un artiste habile; son ouvrage, fait pour être

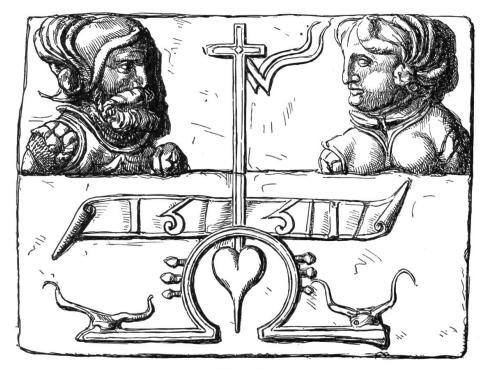


Fig. 33.

vu à distance, et par cela même traité largement, dénote une grande assurance; le buste féminin, supérieur à l'autre, n'est pas dépourvu de charme.

Gaspard Favre était fiancé lorsqu'il fit construire sa maison sur un terrain appartenant à sa famille depuis longtemps déjà. Il se maria le 19 juillet 1552 et mourut peu après, en 1556. Ses dernières années furent assombries par toutes sortes de difficultés. Son père, le fameux conseiller François Favre, l'un des fondateurs de l'indépendance genevoise, s'était trouvé souvent aux prises avec Calvin; lors de l'affaire d'Ami Perrin, son gendre,

il fut arrêté et très promptement relâché grâce à l'intervention de MM. de Berne. Mais Gaspard, moins connu peut-être, en dehors de Genève, ou moins populaire, resta en butte à des vexations de tous genres; sa mémoire fut même condamnée, sous prétexte qu'il avait fait des legs à des parents devenus les ennemis de la République.

Blavignac a signalé le bas-relief dans son *Histoire des enseignes d'hôtelleries* ¹; il offre, dit-il, « un parfum d'épithalame tout particulier : la croix, ornée de gracieuses banderoles flottant dans les airs, a les proportions d'un *mai* de réjouissance; elle sort d'un cœur placé au centre du fer dont les bases pétillent des flammes de l'amour. » C'est fort gracieux; mais, quelles qu'aient été les intentions allégoriques de Gaspard Favre fiancé et amoureux, la réalité est un peu moins poétique. Le motif est une combinaison des armoiries et de la marque commerciale de la famille Favre; la pièce principale de ces armoiries est, en effet, un fer de cheval ². Quant à la marque commerciale — on sait qu'au moyen âge, et plus tard encore, chaque négociant avait sa marque spéciale servant à reconnaître ses marchandises et se reproduisant également sur les édifices — elle paraît avoir consisté en un cœur surmonté d'une croix à double traverse, dont l'extrémité de la

branche verticale était recourbée à angle aigu : C'est ainsi qu'elle est taillée (fig. 34) au-dessus de la porte d'une maison ayant appartenu à un membre de la famille Favre, construite en 1513 ⁸ et toute voisine de l'emplacement qu'occupait celle de Gaspard (fig. 32, B). Là déjà, il est vrai, la marque a pris des allures quelque peu décoratives, le trait incliné du sommet s'est transformé en



une double oriflamme; on le retrouve sous cette forme sur le bas-

¹ Genève, 1878, in-8, p. 63. — L'auteur nomme par erreur Gaspard Favre, Guillaume.

² D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe d'un fer de cheval de même. — On trouve le fer, emblème parlant, sur les armoiries des Favre neuchâtelois et fribourgeois.

³ Jean Favre, d'Échallens, marchand, fut reçu bourgeois de Genève pour 50 florins, le 18 janvier 1508 (A.-L. Covelle, *le Livre des Bourgeois*, Genève, 1897, in-8, p. 162); c'est probablement lui qui, quelques années

relief de 1551. Rien de plus fréquent, du reste, que les croix et les cœurs dans les marques de maisons qui se ressemblent beaucoup les unes les autres. Il est probable que les Favre, ayant dès leur arrivée à Genève joué un rôle fort important, et peu à peu abandonné la carrière commerciale, firent un usage de plus en

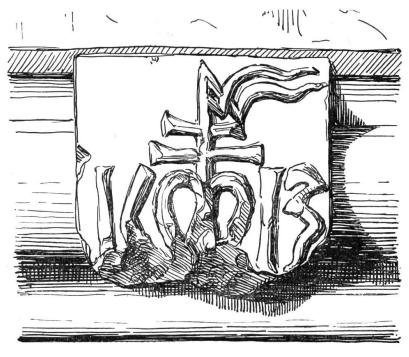


Fig. 34.

plus fréquent de leurs armoiries. Un sceau de 1535, dont J.-B.-G. Galiffe a reproduit l'écu ¹, nous fait connaître une première combinaison des armes et de la marque; le fer de cheval, de forme déjà singulière, y figure avec huit clous fichés dans

après son arrivée à Genève, a fait construire cette maison (rue du Marché, n° 17 C) en plein quartier commerçant, près du port et des halles, et notamment de la halle à laquelle nous faisions allusion en commençant. Il était le grand-père de Gaspard Favre, premier-né de François. Sa maison est un bijou d'architecture, encore heureusement conservé, quoique dans un état regrettable de dégradation. La tourelle de l'escalier, en particulier, est des plus élégantes, ainsi que les galeries, fermées aujourd'hui par de vilains caronnages, avec leurs voûtes à nervures et leurs frises gothiques. Gaspard construisit la sienne sur le même plan; elles étaient presque contiguës, comme on le verra sur le plan, fig. 32.

¹ Armorial genevois, 1re édition, pl. 13.

l'épaisseur, et il est surmonté d'une croix latine. La marque disparaît de plus en plus; en 1551, le cœur et la croix reparaissent, mais sous une forme plutôt symbolique, et le cœur est taillé ici au naturel, ce n'est plus un simple contour. Sur les cachets postérieurs — on en connaît de 1556, 1635, 1651, 1684, 1691, etc. — le blason seul est gravé. Un mot encore au sujet de ces « bases pétillant des flammes de l'amour, » comme dit Blavignac. De flammes il n'y en a pas, mais à chacune des extrémités horizontalement taillées du fer de cheval, le sculpteur a placé le sommet d'un bucrâne garni de cornes très développées. Ce que cela signifie, nous n'en savons rien, mais on ne peut se tromper sur l'identification de ces curieux appendices.

MENUS FAITS

En creusant, au mois de juillet 1894, les fondations d'un nouvel édifice, au boulevard de Plainpalais (n° 16), on a mis au jour une partie des glacis qui couvraient le front de la place, entre le bastion de Hollande et le bastion Souverain. Ces vestiges, dépourvus d'intérêt, ont été détruits, mais on a conservé un millésime, 1734, gravé en beaux chiffres sur un bloc de roche semicirculaire qui garnissait le saillant du glacis. Cette date rappelle une année de prises d'armes et de *représentations*, et aussi le don généreux fait par Étienne Ronjat en faveur des fortifications de Genève. Les ouvrages placés en arrière de ces glacis avaient été construits antérieurement; la demi-lune datait de 1727, le bastion de Hollande, de 1663, et le bastion Souverain, de 1664. Le millésime a été conservé et placé dans l'une des caves de la maison.

On a trouvé dans les fouilles faites au mois de juillet 1895, à la rue de Hollande, en vue de la construction d'un hôtel pour le cercle des Artistes (n° 14), un lot de boulets en pierre, des biscaiëns de fonte et une petite pointe de lance en fer. Les boulets sont en grès et de deux calibres, 35 et 12 centimètres de diamètre; ils ne doivent pas être postérieurs à la première moitié du XVI° siècle, car c'est à cette époque seulement que l'amélioration du salpêtre

et de la poudre permit de proscrire l'emploi des boulets en pierre. La pointe de lance, ou plutôt d'esponton, du XVI° siècle également, est dans un état regrettable d'oxydation; elle a 19 centimètres de longueur, y compris la douille et une petite bague placée à la jonction de la douille et de la pointe. C'est à plus de quatre mètres de profondeur que ces objets ont été découverts, sur l'emplacement de l'ancien bastion Souverain construit, comme nous venons de le voir, en 1664. Deux des plus gros boulets ont été encastrés dans la façade de la maison nouvelle.

Nous avons tenu à noter ces très petites trouvailles qui, à défaut d'autre intérêt, permettent de préciser par l'emplacement des édifices modernes, celui d'une partie des anciennes fortifications.

Dans un précédent article 1, nous avons dit qu'il n'était question du chanoine G. Willemand que dans Balard et les registres du Conseil. C'est une erreur. Bonivard parle de lui dans ses Chroniques², à propos de sa malheureuse expédition contre le château de Cartigny. Willemand, qui avait quitté Berne pour ne point abandonner la religion romaine, avait offert au prieur de Saint-Victor, avec un autre Bernois nommé A. Butschelbach, de prendre à ferme sa terre de Cartigny. Plus loin, Bonivard ³ signale le fait que Willemand avait été proposé aux suffrages du Chapitre par le Conseil 4. Jacques Flournois († 1693), qui a rédigé un précieux recueil d'inscriptions modernes de Genève ⁵ que nous publions en ce moment, a connu le fragment de la pierre tombale de G. Willemand. Il dit qu'il fut trouvé au mois d'août 1692 « en agrandissant le flanc du bastion de Hesse. » Le passage souterrain dans le dallage duquel ce fragment a été retrouvé et les ouvrages de fortifications voisins dataient de 1696.

J. MAYOR.

¹ Voy. ci-devant, p. 80-82.

¹ Édit. Revilliod, t. II, p. 345.

³ *Ibid.*, p. 373.

⁴ Voy. aussi J.-A. Gautier, Histoire de Genève, t. II, p. 279.

⁵ Bibliothèque de la Société d'histoire, ms. nº 215.